



Retrouvez tous nos communiqués sur
www.ordre.pharmacien.fr



Suivez nos actualités
[@OrdrePharma](https://twitter.com/OrdrePharma)
[@IsabelleAdenot](https://twitter.com/IsabelleAdenot)

Paris, le 15 avril 2016

L'Ordre national des pharmaciens salue le nouveau référentiel de certification de l'activité d'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments, publié par la HAS

Suite à la parution au Journal officiel, mercredi 13 avril 2016 du référentiel de certification de l'activité d'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments, adopté par le Collège de la Haute Autorité de santé (HAS) fin mars, la section B (représentant les pharmaciens de l'industrie) et son Président Frédéric Bassi tiennent à saluer la qualité de ce texte qui a pris en compte la majorité des remarques d'ordre technique et de fond apportées par l'Ordre.

Celles-ci concernent notamment les conséquences liées à la suspension du certificat de qualification d'entreprise qui ne remettra pas en cause automatiquement tout ou partie l'autorisation d'ouverture de l'établissement ainsi que la nouvelle implication de la section B de l'Ordre dans le processus d'appel en cas de suspension.

Lors de la réunion de présentation du référentiel du 30 mars dernier, Frédéric Bassi avait d'ailleurs souligné que le Conseil central de la section B de l'Ordre était particulièrement satisfait de la prise en compte du travail effectué.

Le Conseil central de la section B va maintenant participer aux travaux de finalisation du document de Questions/Réponses destiné à préciser certains points de ce référentiel pour sa meilleure compréhension et mise en application.

L'Ordre continuera à travailler en étroite collaboration avec la HAS et sa nouvelle Présidente, Agnès Buzyn, sur l'ensemble des textes destinés à améliorer la qualité de la pratique des actes pharmaceutiques par les professionnels de santé.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Anne-Laure Berthomieu
aberthomieu@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

PRPA
Catherine Gros catherine.gros@prpa.fr
Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr
Tél : 01 77 35 60 98